

Avis adopté à la séance plénière du 13 octobre 2020

## L'hôpital au service du droit à la santé

### Déclaration des groupes Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse, CGT et Environnement et nature

Depuis plus de 20 ans, le système de santé français qui faisait référence se fissure. L'hôpital qui était le navire amiral du système de soins est à la dérive comme le démontrent les appels au secours des soignants, des salariés, mais aussi des usagers, des élus et des populations. Nos concitoyens, ont montré leur attachement à un service public de santé et de proximité, ce qui s'est traduit par de multiples mobilisations...

Cet avis est un condensé de pratiques innovantes et de prise en compte de la parole des premiers concernés. Le CESE a notamment entendu les millions de pétitionnaires qui demandaient de sauver notre système de soins et de santé, il a ouvert une plateforme citoyenne qui fut un succès réel et qui a confirmé les exigences des pétitionnaires, mais il a également fait appel à l'expertise des soignants et des patients au travers de multiples rencontres et notamment la journée du 2 juillet... Cet avis est donc le résultat d'une co-construction entre la société civile organisée et les remontées des demandes des personnels médicaux et soignants, des élus, des mobilisations citoyennes et des CESER. Parce que le droit à la santé est un droit fondamental, il fallait le conforter par cette approche partagée...

C'est donc une autre logique que celle de « l'offre de soins » et de la maîtrise budgétaire qui est construite par cet avis. Parce qu'une santé préservée et améliorée représente un investissement et pas qu'une charge pour la sécurité sociale et les finances publiques il fallait effectivement partir des besoins de soins et de santé dans les territoires. L'idée d'un diagnostic partagé des besoins, aujourd'hui et demain, nous semble essentiel. C'est aussi dans les bassins de vie au plus proche des populations qu'il faut construire les réponses et l'articulation entre médecine de ville et hôpital. Tout ne peut pas se décider du seul ministère de la santé. De plus en plus d'élus le comprennent et intègrent les réponses en santé dans leur action sur le territoire même si celles-ci ne relèvent pas de leurs compétences. De même les mobilisations citoyennes pour l'ouverture de centres de santé ou le maintien des services dans un hôpital de proximité se multiplient car les déserts médicaux sont une réalité dans les quartiers pauvres comme dans les zones dites périphériques et ils mobilisent les populations. Nous ne pouvons accepter que certains habitants n'aient pas accès aux services essentiels de santé comme par exemple les maternités.

Mais les demandes des populations croisent des réalités démographiques avec les médecins qui prendront leur retraite sans remplacement. Et elles touchent aussi des soignants démotivés qui quittent l'hôpital. Et, la crise sanitaire en court accentue cette fuite des personnels qualifiés. Les annonces en termes de revenus prévues par le Ségur ne ramènent pas les personnels soignants dans la moyenne des pays de l'OCDE et encore moins dans la moyenne des dix pays les plus riches. C'est pourtant bien le rang de la France, c'est ce rattrapage qui est demandé dans l'avis !

Tout aussi important, pour éviter cette fuite des soignants, il faut leur redonner confiance et respect. Cette exigence d'éthique passe par une autre organisation du travail. La souffrance exprimée si souvent est celle de ne pouvoir bien faire son travail et d'estimer trahir les fondamentaux du métier. Rompre avec ce risque de l'abandon des valeurs et du sens passe par une stratégie de recrutement et de formation massive ce qui est de l'unique responsabilité des régions

pour les soignants et partagée avec les universités pour les médecins. Pourvoir les postes libres et renforcer les équipes sont une urgence si nous ne voulons pas que le système s'écroule...

La crise du coronavirus le montre, il ne suffit pas d'avoir un plus grand nombre de respirateurs, il faut des bras et des équipes formées ! L'urgence n'est pas à la fermeture de lits, elle est à la prise en compte des réalités. Il faut des moyens supplémentaires en Réanimation sur le modèle Allemand pas seulement pour passer le cap de l'épidémie de la Covid 19. Il faut aussi tenir compte du vieillissement de la population qui conduit mécaniquement à de nouveaux besoins. Il faudra du personnel pour les Ehpad, pour le maintien à domicile, mais aussi à l'hôpital... L'idée du ratio opposable entre nombre de soignants et patients pour chaque service nous semble donc essentielle.

La crise des urgences que nous avons connue se poursuivra, si les déserts médicaux ne sont pas résorbés et si des maisons de garde ne sont pas créées pour éviter que l'unique réponse ne soit le service des urgences, voire qu'un système de garde partagée soit mis en place dans les territoires... Ce n'est pas en faisant payer les patients qui se rendent dans ces services faute de solutions que nous résoudrons cette crise !

D'ailleurs, de plus en plus de médecins n'envisagent plus leur pratique en libéral. Ils sont preneurs de formes de salariat plus en adéquation avec leurs projets personnels... Ce qui ne les empêche pas, malgré tout, d'assurer une garde prévue ou des consultations dans un village éloigné de leur Centre de santé.

Si sur l'amont, il faut construire des solutions au plus près du terrain, il en est de même pour l'aval. Une sortie de patient mal préparée, conduit trop souvent à un retour aux urgences. Il aurait fallu que les fermetures de lits s'accompagnent de créations de lits ou de places dans le secteur médico-social par exemple.

Redonner des marges à l'hôpital pour qu'il réponde aux besoins de soins et de santé doit devenir une priorité nationale. Cela passe par la reprise de la dette hospitalière par l'état et la possibilité d'accéder pour ce secteur à des emprunts auprès de la BCE, c'est à dire à taux zéro voir négatif et que ces marges servent à recruter et à investir. C'est ce qui est proposé dans la ligne du Rapport annuel sur l'État de la France (RAEF) et nous le soutenons.

Pour nous cet avis ouvre plusieurs champs à approfondir qui ne relèvent pas de la seule section des affaires sociales :

- La question de l'industrie du médicament et des matériels nous semble centrale. Leur relocalisation en France ou en Europe est un sujet fondamental ;
- La question de la formation des personnels médicaux et soignants et donc des CHU, de l'organisation de cette formation, la mise en place de spécialisation pour les personnels soignants et le développement de la validation d'acquis d'expérience offriraient des perspectives de carrières plus larges et plus diversifiées.

Pour parvenir à un parcours de santé global, il nous faut également mieux appréhender le phénomène de renoncement aux soins souvent lié à un manque de moyens financiers, notamment chez les jeunes. Cela passe par une véritable politique de prévention, d'éducation à la santé mais aussi par un meilleur accompagnement dans les démarches d'accès à une couverture médicale adaptée.

Penser la santé globale c'est aussi prendre en considération le concept d'exposome, conçu comme la totalité des expositions aux facteurs environnementaux que subit un organisme humain pour la vie entière, de sa conception à sa fin de vie. Il faut pour ce faire assumer toutes les dimensions de la santé environnementale, conjuguer les situations dans tous les milieux de vie, et interroger les impacts de l'ensemble des activités humaines sur les écosystèmes et la biodiversité. Seule cette vision associée à une approche scientifique de l'environnement peut permettre de comprendre les interactions, notamment sanitaires. Cette stratégie de santé de l'entreprise à la cité est une source d'économie à terme pour le système de soins. L'urgence est dans cette révolution où la prise en compte de toutes les données et leur partage seront essentiels ! Pour nous l'établissement des diagnostics partagés sur les besoins de santé dans les territoires est le lieu de construction de politiques de prévention efficaces.

Les groupes organisations étudiantes et mouvements de jeunesse, environnement et nature et CGT ont voté cet avis.